

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 mars 2014

OBJET  
**FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

N° 2014-03-02  
NOMENCLATURE : 5.1.2

**L'an deux mille quatorze, le vingt huit mars à dix huit heures,**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt quatre mars 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents** : Alain ROYER, Catherine CADOU, Yvon LERAT, Gil RANNOU, Catherine HENRY, Mickaël MENDES, Gwénola LEBRETON, Rémi ROLLAND, Elisa DRION, Frédéric CHAPEAU, Isabelle GROLLEAU, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Thierry GICQUEL, Marie-Madeleine REGNIER, Philippe LEBASTARD, Chantal PERRUCHET, Michel RINCE, Elisabeth, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

**Excusés** :

Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Catherine CADOU

Catherine CADOU est désignée secrétaire de séance.

**Nombre de membres :**

en exercice.....29  
présents.....28  
ayant un pouvoir.....1  
votants.....29

**Délibération**

Monsieur le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints, sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de huit adjoints.

En conséquence, il propose de fixer à huit le nombre des adjoints.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**- FIXE le nombre des adjoints à huit.**

Pour extrait conforme,  
Le 31 mars 2014

Le Maire,  
Alain ROYER



Publié le: 02-04-2014

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20140328-2014-03-02-DE  
Date de télétransmission : 01/04/2014  
Date de réception préfecture : 01/04/2014